

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° PC 78 362 22 00023

Demande du **14/12/2022**

Objet : Modification de la porte de garage en façade Nord-Est.

Modification de la porte d'entrée en façade Nord-Est.

Création d'une fenêtre en façade Nord-Est.

Création d'une mezzanine au 1er étage.

Création de deux châssis de toit en façades Sud-Est et Sud-Ouest.

Modification de la porte d'entrée en façade Sud-Ouest.

Adresse des travaux :

16 Rue René Valognes

78711 Mantès-la-Ville

DESTINATAIRE

Monsieur Laurent PETIT

16 Rue René Valognes

78711 Mantès-la-Ville

LD - 5023 - 18

**Pôle Grands Projets et de l'Aménagement
Service Urbanisme et Développement Economique**

Eduardo SIMAO

Instructeur Droit des Sols

Tél : 01 30 98 55 08

urbanisme@manteslaville.fr

Objet : Annulation - Dépôt GNAU.

Monsieur,

Par saisine numérique du 09/01/2023, vous nous demandez l'annulation de votre demande du permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes déposée le **14/12/2022** en commune de MANTES-LA-VILLE.

Je vous informe que votre demande a bien été prise en considération par mes services.

Par conséquent, je vous retourne vos dossiers et j'en conserve un pour mes archives.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

A MANTES-LA-VILLE, le

30 JAN. 2023

Le Maire



Sami DAMERGY

